



Permis de conduire interdiction de rouler

Par **catia**, le **27/03/2009** à **07:56**

mon ami n'as plus de permis et c'est fait prendre a rouler une deuxième fois par la police,il est censé plus rouler mais roule encore .que va -t'il se passer si il se fait prendre une 3eme fois??a rouler sans permis.rnmerci de votre réponserncordialement

Par **Tisuisse**, le **27/03/2009** à **09:56**

Bonjour,rnrnLorsque vous arrivez quelque part, normalement et comme une personne courtoise et bien élevée, vous dites "bonjour". Ici, sur ce site juridique, on aime bien aussi lire un bonjour sur le 1er message. Un "merci d'avance" est très apprécié car les juristes qui vous répondent le font bénévolement, alors se serait sympa pour eux si... vous m'avez compris.rnrnCela étant, les réponses à votre question sont là
:rnhttp://www.experatoo.com/droit-routier/conduire-sans-permis-risque_23521_1.htmrncomme quoi, vous voyez, les post-it nombreux en en-tête de ce forum, peuvent vous rendre service. Bien entendu, si vous avez des questions complémentaires, nous vous y répondrons car, dans toute la mesure du possible, on ne laisse tomber personne.rnrnCordialement.